



CONSEILLER.E d'INSERTION PROFESSIONNELLE

Fiche de Poste

I. Contexte

Halage cherche à répondre à une double préoccupation en termes, d'une part, de solidarité avec les personnes en recherche de stabilité sociale ou professionnelle et, d'autre part, de préservation de l'environnement.

Quatre pôles d'activités permettent d'approcher la réalisation de cet objectif général.

- Halage met en œuvre 10 chantiers d'insertion par l'activité économique dans les espaces verts sur 4 départements (75, 92, 93, 95), proposant ainsi un parcours à plus de 80 salariés en insertion par an. Depuis plusieurs années, Halage développe aussi des propositions de parcours autour des activités de production agricole et horticole.

- Halage est aussi centre de formation agréé pour 2 CAP agricoles.

- Halage porte également un jardin solidaire, proposant un projet de remobilisation autour de l'activité de jardinage pour près de 50 participants par an.

- Halage porte le projet LIL'Ô, Laboratoire ILien de la matière ORganique sur est une ancienne friche industrielle de 3,6ha situé sur la commune de L'Île-Saint-Denis. Le projet vise la reconquête de la biodiversité et la promotion de l'agriculture urbaine, à forte valeur scientifique, ainsi que la promotion et la mise en œuvre de solutions nouvelles de traitement des déchets pour le bénéfice de toute la Région.

- Enfin, Halage est propriétaire du PHARES (Pôle d'Hospitalité des Activités à Rayonnement Ecologiques et Solidaires), mettant à disposition des espaces locatifs à bas prix et des services de qualité pour des structures de l'ESS.

II. Définition

Le.la Conseiller.ère en insertion professionnelle (CIP) aide des jeunes ou des adultes en démarche d'insertion ou de reconversion à :

- construire et s'approprier des parcours réalistes d'insertion, de réinsertion ou de transition professionnelle,
- surmonter progressivement les difficultés rencontrées au niveau social et professionnel mettre en œuvre les parcours d'insertion construits avec la personne et/ou les projets débouchant sur un emploi.

Le.la CIP mobilise et développe l'ensemble des moyens, ressources et relations nécessaires à l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement vers et dans l'emploi des personnes.

III. Positionnement hiérarchique et fonctionnel

Le.la CIP est en lien hiérarchique avec co directrice en charge de L'Accompagnement, de la Formation et des Parcours de l'association. Il/elle travaille en coordination les acteurs du département chantier (coordinateur/trice et encadrant/e) et formation (coordinateur/trice, référent/e, formateur/trice) dans le cadre des chantiers d'insertion et des chantiers de formation.

IV. Tâches

Le/la CIP assure pleinement, avec les outils mis en place par sa structure, les activités principales suivantes et leurs déclinaisons¹ :

1. Accueillir/ ou recruter personnes en démarche d'insertion et analyser la demande pour favoriser l'accompagnement

- Organise le processus de recrutement et le met en œuvre dans ses dimensions concrètes et administratives
- Organise et anime des situations d'accueil - informations individuelles et collectives,
- Conduit les entretiens individuels, dans le cadre du processus de recrutement en lien avec l'encadrant technique et le co-coordonateur chantiers
- Reçoit les personnes en entretiens d'accueil et d'analyse de la demande, dans le cadre d'un éventuel recrutement ou d'une orientation,
- Négocie, contractualise avec la personne un parcours d'insertion et en suit les étapes,

2. Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle

- Accompagne la personne dans la levée des freins à l'emploi sur le plan social pendant le parcours et jusqu'à 3 ou 6 mois après la sortie. (médecine du travail, vaccinations, participation à la recherche de solutions – logement, santé, handicap, etc.)
- Accompagne la personne dans et vers l'emploi (définition du projet professionnel, formation aux TRE, élaboration CV et LM, recherche d'emploi, médiation efficace et non discriminatoire, etc.) et s'assure de la participation active de la personne et son intégration une fois en emploi
- Suit et gère la mise en œuvre du parcours d'insertion (bilans professionnels individuels, organisation et animation des comités de suivi).
- Assure le suivi (planning, état de présence, médecine du travail, etc.)
- Organise et anime des comités de suivi avec les autres référents de parcours et conseiller.e.s prescripteurs.

Le/la CIP est identifié(e) comme "accompagnateur référent" du parcours de la personne, même si d'autres acteurs interviennent dans la réalisation d'une partie de ce parcours.

3. Développer et mettre en œuvre des solutions d'insertion avec les employeurs

- Recherche les employeurs ou les réseaux d'employeurs susceptibles d'accueillir et/ou de recruter les personnes accompagnées en s'appuyant sur des diagnostics territoriaux,
- Recueille les besoins et les attentes des employeurs en fonction des publics accueillis,
- Informe les employeurs sur les différentes mesures d'aide à l'embauche (spécifiques aux publics et territoires), e.g. : EMT, période d'immersion, etc., et facilitera mise en œuvre de ces mesures
-

4. Participer au montage et à la conduite de projets ou à la réalisation d'actions collectives dans le champ de l'insertion

Sur son territoire d'intervention le/la CIP :

- Développe l'offre de service dans le cadre de l'insertion,
- S'implique dans des actions collectives,
- Participe au montage et à la conduite de projet ou à la réalisation d'actions collectives en matière d'insertion,

- Assure un appui méthodologique aux personnes accompagnées porteuses de projets individuels ou collectifs.
- Participe aux comités de pilotage et de suivi des actions
- Participe aux réflexions internes à l'association pour un meilleur accompagnement
- Participe aux différentes instances telles que les dialogues de gestion en lien avec la co-direction et les chargé.e.s de projets

5. Traiter la dimension administrative liée à l'activité.

- Assure le suivi et la saisie des dossiers administratifs liés à l'accompagnement, en lien direct avec la Coordinatrice social emploi formation
- Assure la veille et la saisie des demandes d'agrément au sein de la plateforme inclusion
- Veille à établir les bilans en lien avec la coordinatrice social emploi formation et la chargé.e de projets
- Suivi des parcours en saisissant toutes les données concernant les salarié.e.s en parcours sur le logiciel SILESA

PROFIL CANDIDAT(E)

- Aisance relationnelle et capacité à s'exprimer clairement (écoute, disponibilité, bonne aptitude à la vulgarisation ...)
- Sens de l'écoute, du dialogue et de la médiation
- Une bonne connaissance du jardinage est un plus
- Connaissance du public en insertion
- Autonomie dans l'accomplissement de ses missions
- Pédagogie dans la transmission de conseils et savoirs
- Sensibilité à la vie de quartier et à l'amélioration du cadre de vie
- Savoir rendre compte oralement et par écrit de ses actions
- Capacité à animer des projets
- Capacité à animer des groupes
- Capacité à travailler en équipe et en partenariat
- Disponibilité rapide

STATUT ET CONDITIONS PARTICULIERES

- Poste en CDD de remplacement à terme imprécis – durée minimale de 4 mois
- Durée de travail : 35 h par semaine
- Lieu de travail : Au siège de l'association : l'Ile Saint-Denis (93).
- Des déplacements sont à prévoir sur le lieu de travail des équipes (département du 95 et 93). Permis B serait un plus mais non obligatoire
- Rémunération : Niveau A ou B classification Halage / Convention Collective Nationale des ACI (coefficient 308 ou 341), soit entre 2.054 € et 2.274 € brut mensuels pour 35h / semaine, selon expérience
- Passe Navigo 50%
- Frais téléphoniques couverts

A pouvoir dès que possible

Pour candidater, envoyer CV et lettre de motivation par courriel à l'adresse : recrutement@halage.fr.